



N° 131
30 avril 2003
Bimensuel

Le Courrier du DFJ:

Gymnase intercantonal de la Broye

Le journal interne du Département de la formation et de la jeunesse, supplément de *La Gazette*, vous est livré dans ce numéro avec un dossier consacré à la votation cantonale du 18 mai. Son objet? Le crédit d'ouvrage pour financer la construction du Gymnase intercantonal de la Broye.

Dans ce numéro



MODERNISATION

Suppression de la Commission paritaire DECFO. Le Conseil d'Etat négociera avec les associations du personnel la nouvelle grille salariale.

3



EMPLOI

58 postes vacants.

7



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine.

10



MEMENTO

Explorateurs et géologues à la découverte de la Haute Asie, 1820-1940. Au Musée de Géologie

12

Une nouvelle Constitution pour fêter 200 ans



Le Bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération est l'occasion de faire peau neuve pour la Constitution vaudoise. Le nouveau texte est entré en vigueur le 14 avril. Les textes législatifs s'adapteront bientôt à ses 180 articles.

pages 4 à 5

Départ à la retraite du médecin cantonal

«**M**on patient était **Men** quelque sorte la collectivité», dit en souriant Jean Martin, médecin cantonal depuis 1986. Un patient qu'il ne délaisse pas bien qu'il quitte aujourd'hui ses fonctions de médecin cantonal pour une retraite anticipée. Il continuera en effet à s'en occuper en sa qualité de député au Grand Conseil et puis surtout en se portant candidat, sous les couleurs radicales, au Conseil national en octobre prochain.

Afin de le remercier de son engagement, le Département de la santé et de l'action so-



ciale (DSAS) a organisé un colloque et une cérémonie en son honneur le 29 avril.



Différentes animations à tester lors de la journée santé du 24 mai dont l'une permet de calculer sa masse graisseuse.

Administration sans fumée mais pas sans fumeurs: qu'en pensez-vous?

Le Centre d'information et de prévention du tabac-Vaud (CIPRET) est sur le point d'achever sa campagne de protection des non-fumeurs sur leur lieu de travail au sein de l'administration cantonale. Afin de mesurer le taux de satisfaction de son action, le CIPRET propose aux collaborateurs de lui donner ses impressions via un questionnaire. Ce dernier est disponible sur www.vd.ch (raccourci Intranet, puis cliquer sur Informer et sur Personnel).

24 mai: journée santé walking

Le CIPRET co-organise une journée santé le 24 mai qui mettra l'accent sur le walking (marche sur trois tracés de 5, 10 et 15 km) entre le site de Dorigny et le port de Vidy. Des animations santé pour adultes et enfants ainsi que des informations sur comment arrêter de fumer seront proposées.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Pierre-François Umiglia, Chantal Tauxe, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Baptême de l'Unité d'organisation

Le Conseil d'Etat a donné un nom définitif à l'unité d'organisation récemment créée. Bienvenue à l'Unité de conseil et d'appui en management & organisation (UCA)

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 19 mars, a choisi le nom définitif de la cellule d'organisation créée dans le but de prendre le relais de la Démarche de modernisation. L'Unité de conseil et d'appui en management & organisation (UCA), avec à sa tête Dominique Hayoz, propose ses compétences aux services. Le Conseil d'Etat évoque la valeur ajoutée que les conseillers en organisation de l'UCA apporteront dans les domaines de la conduite de projet d'organisation, l'analyse des structures et des processus administratifs,

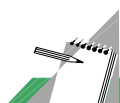
l'implantation de systèmes de management par projets, par objectifs, par processus ou par prestations. L'UCA offre un regard externe et indépendant, tout en connaissant les contraintes de l'administration.

L'appui traduit la volonté de l'équipe de l'UCA de mettre à disposition ses ressources pour soutenir les responsables dans leurs démarches d'organisation. Il s'agit d'être disponible là où des attentes se manifestent, que ce soit dans la conception d'une démarche, sa réalisation ou encore dans la relation avec

des partenaires externes de conseil en organisation.

Les activités de l'UCA s'inscrivent pleinement dans le cadre du programme de législation où il est question notamment de simplifier les procédés administratifs. En fait, l'UCA peut être saisie dès lors qu'un service s'interroge sur son organisation ou souhaite mettre en place une nouvelle méthode de gestion. Après deux mois d'existence, l'UCA est déjà en charge d'une douzaine de mandats.

Chancellerie, Unité de conseil et d'appui, BAP. Tél.: 021 316 25 46



PETITES ANNONCES

A vendre: Citroën Traction 11BL, 1939. Roues pilotes, bon état, roule bien (option d'époque: chauffage). Prix: 17 000.- (à discuter) Tél.: 021 312 99 79 ou 079 285 43 48.

A vendre: Ford Puma 1.7, 130 CV, noire métall., nov. 1997, 50'000 km, parfait état, climatisation, CD, équip. sport homologué, roues hiver. Prix: 14'000.-, à discuter. Tél.: 079/347 60 61.

A vendre: Yamaha TDR 125 cm³, noire/rouge, 1996, 20'000 km (moteur 3000 km seul.), entretenue avec soins. Prix: 2'500.-, à discuter. Tél.: 079/347 60 61.

A vendre: Opel Corsa Swing 1.4 l., fin 1993 avec 85 000 km, 5 portes, noir, 4 pneus hiver et 4 pneus été sur jantes. Prix: 4500.-. Tél.: 079/543 73 68.

A vendre: Renault Clio 1.4l 16V, année 2000, 42 400 km. Diverses options + toit vitré électrique, peinture métallisée. Véhicule très

soigné, non accidenté. Prix: 12 300.-, à discuter. Tél.: 021 646 17 74 (heures de bureau), demandez Ariane.

A vendre: cause décès, Opel Corsa 1.4 16V Confort, automatique. 11'000 km, immatriculée 06.2001. Prix: 14 000.- Tél. 021 843 21 65

A vendre: livres anciens: collection des Prix Goncourt 1904-1951 (complète, 71 livres, la plupart non massicotés = neufs). Prix: 1300.-. Encyclopaedia Britannica, éd. 1960 (complète, 24 volumes, état neuf). Prix: 900.-. Tél.: 022 362 61 49 (soir).

A vendre: parabole Astra avec récepteur stéréo «Zehnder BX 19» avec tout équipement, 96 chaînes satellite préprogrammées. Prix: 150.-. Tél.: 022 362 61 49 (soir).

A vendre: urgent, machine à laver le linge de marque Miele, 4kg, essorage 800-1000 tours/min. Prix: 300.-. Tél.: 079/547 44 51.

A vendre: saxophone

alto, en excellent état, Musica/Steyr/Austria dans sa valise: Fr. 550.-. Tél./fax /rép.: 021/311 69 76.

Recherche: gratuitement pour ma classe un vélo d'appartement en bon état que je viendrais chercher chez vous. Tél./fax prof.: 021/ 652 27 97. Tél./fax/rép. privé: 021/311 69 76.

Recherche: récupère ou achète à bas prix pour musée: ordinateurs/ consoles/calculatrices 8bits (années 80), Sinclair, Apple, Thomson, Oric, Amstrad, Commodore, Philips, Tandy, TI99, etc. Pas de PC!!!. E-mail: musee@dluthi.com.

A louer: à Verbier, très beau 2 pièces dans un petit chalet situé à 50 m des bus et du télécabine. Prospectus à disposition. Tél.: 021 653 13 95.

A louer: à Nendaz-Station, à l'année, 2 pièces, meublé, 4 personnes, balcon Sud, armoire à skis, cave, piscine, Frs 650.-/mois, charges comprises. Tél.: 079'403 18 31 ou 021 843 23 70.

DECFO: le Conseil d'Etat et les associations du personnel négocieront la nouvelle grille salariale

A la suite d'une rencontre le 15 avril avec l'ensemble des partenaires sociaux, le Conseil d'Etat a modifié la structure du projet de classification des fonctions au sein de l'administration. Il a mis fin aux travaux de la Commission paritaire DECFO, chargée jusqu'ici d'accompagner la démarche. Sur la base des études réalisées, l'équipe DECFO élaborera un projet de grille des fonctions. Les résultats obtenus seront soumis dès septembre 2003 à un programme de négociation entre la délégation du Gouvernement aux ressources humaines et les associations du personnel. Les négociations porteront sur la classification des fonctions et intégreront la nouvelle politique salariale de l'Etat.

80% des postes déjà passés au crible

Le projet DECFO est engagé dans la deuxième vague d'évaluation des fonctions qui, conformément à la méthode adoptée par

le Conseil d'Etat, permet de consolider et d'élargir les résultats de la première vague. A ce jour, 180 études sont réalisées, qui recouvrent plus d'une centaine de fonctions distinctes et 80% des postes de travail de l'administration cantonale. Dès le second semestre 2003, les résultats cumulés des vagues 1 et 2 permettront d'élaborer un premier projet de grille des fonctions.

Septembre 2003: début des négociations

Issus d'une approche technique et administrative, ces résultats feront l'objet d'une négociation de nature politique entre la délégation du Gouvernement aux ressources humaines d'une part, présidée par le chef des finances Pascal Broulis et composée des conseillères d'Etat Anne-Catherine Lyon et Jacqueline Maurer, et d'autre part les trois syndicats et associations faîtières du personnel de l'administration vaudoise FSF, SSP et SUD.

Un premier échange a permis de fixer le périmètre et le calendrier de cette négociation, qui débutera en septembre prochain et se poursuivra en 2004 avec la nouvelle politique salariale, dont les grands principes sont posés par la Loi sur le personnel de l'Etat. Dans l'immédiat, la Commission paritaire DECFO, constituée des représentants de l'employeur et des associations, a mis fin à sa mission d'analyse des instruments de la méthode et de la cohérence des résultats. Pour chacun des cinq Groupes d'études (GET) en revanche, la réalisation de la vague 2 se poursuit selon le planning établi.

Dynamiser et moderniser

Tout en respectant les principes fondateurs de la démarche, son aspect participatif en particulier, cette évolution structurelle aura pour effet de dynamiser et de concrétiser la nécessaire modernisation de la description et de la classification des fonctions au sein de l'administration vaudoise. (com.)

La réforme de la Justice de la paix a commencé à Yverdon

Avec l'inauguration de nouveaux locaux à Yverdon-les-Bains, la Justice de paix entame la première étape d'une réforme d'envergure

Les nouveaux locaux de la Justice de paix des districts d'Yverdon, d'Echallens et de Grandson ont été inaugurés le 3 avril à Yverdon-les-Bains. D'ici au 1^{er} octobre 2004, date d'entrée en vigueur des changements de compétence, l'ouverture des autres offices se déploiera progressivement dans sept autres regroupements de districts (ressorts).

L'installation des justices de paix des districts d'Yverdon, d'Echallens et de Grandson marque la première étape concrète de la réforme de la vénérable institution vaudoise qu'est la justice de paix. Créée en 1803, cette institution judiciaire se veut «la plus proche du citoyen».

C'est suite au rapport remis par les juges Jomini et Bersier au Conseil d'Etat en 1995 que le projet de réforme de l'organisation judiciaire a été entrepris. En 1997, le peuple acceptait les modifications constitutionnelles qui allaient permettre d'ouvrir les travaux. En 1999, la chaîne pénale était revue. En 2000, c'est le début de la refonte

de la chaîne civile. Les quatre tribunaux d'arrondissement succèdent aux tribunaux de district qui avaient vu le jour en 1803. La juridiction du travail est mise en place au niveau cantonal par une généralisation des tribunaux des prud'hommes. Parallèlement, le registre du commerce centralisé, modernisé et informatisé voit le jour.

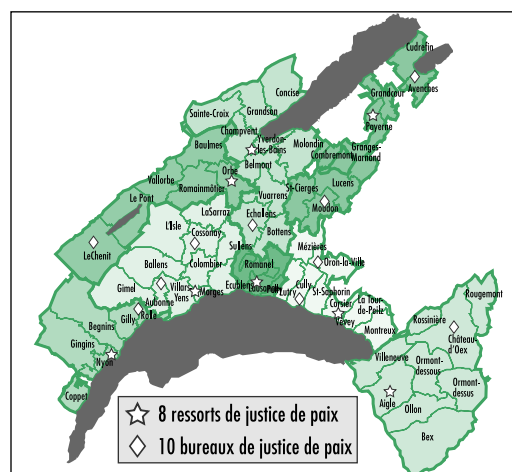
Depuis 2001, tout le processus décisionnel de l'Etat a conduit la mise en œuvre de la nouvelle justice de paix et aujourd'hui elle en est son premier résultat fini.

Les offices de justice de paix ne reposent plus sur les cercles, mais sur les districts. Ceux-ci ont été regroupés en huit *ressorts*, à Yverdon-les-Bains (1^{er} mars), Orbe (1^{er} mai), Payerne (1^{er} juin), Aigle (1^{er} octobre), Nyon (1^{er} novembre), Vevey (1^{er} mai 04), Lausanne et Morges (1^{er} octobre 04). Dix bureaux de justice de paix assureront une présence à la demande à Echallens, Rolle, Aubonne, Le Chenit, Moudon, Cully, Cossonay, Château-d'Oex, Avenches et Oron. L'activité juridictionnelle est assurée dans tous les districts actuels. Les transferts de compétences, liés à cette réforme, entreront en vigueur au 1^{er} octobre 2004.

Parmi ces changements, signalons que le juge de paix se verra attribuer toutes les compétences en matière suc-

cessorale, à l'exception des inventaires fiscaux qui seront transférés à l'administration cantonale des impôts. Il ne se prononcera plus sur les amendes civiles poursuivies désormais par les autorités municipales. Le juge de paix sera compétent pour tous les procès pécuniaires portant sur des valeurs inférieures à 8000 francs. Enfin, il sera compétent en matière sommaire de poursuite, sans limitation de valeur litigieuse. Autre innovation, les juges de paix, les greffiers et tout le personnel sont rétribués par traitement par l'Etat, et incorporés dans ses effectifs.

Les offices de paix ont traité l'an dernier plus de 11 000 causes.



La Constitution entre en vigueur

Qui s'étonnerait encore de voir un bicentenaire sans une ride? On connaît aujourd'hui des opérations qui rendent tout possible. Mais il serait faux de voir dans celle qui s'est attaquée au fondement de l'Etat de Vaud une simple visée esthétique. Elle peut désormais montrer au grand jour, mais par touches, tout le potentiel qu'elle recelait.

Un site internet tout neuf pour la mise en œuvre de la nouvelle Constitution

Pour maintenir le souffle de l'Assemblée constituante, pour une mise en œuvre vivante et proche du citoyen, pour suivre et accompagner les travaux législatifs de ce grand chantier et les coordonner avec le programme de législature, la cellule Constitution (Jean-François Bastian, Bernard Voutat, Isabel Balitzer-Domon et les webpublishers Marc Johannot et Dominique de Bardonnèche) sont heureux de vous annoncer l'ouverture d'un tout nouveau site internet à l'adresse:

<http://www.dire.vd.ch/constitution/>

Ce site a deux objectifs, d'une part répondre aux besoins précis des personnes concernées par la mise en œuvre sur les plans technique et politique et, d'autre part, permettre à M. Tout le Monde d'être rapidement informé sur les domaines qui l'intéressent.

La mémoire des travaux (les deux anciens sites de l'Assemblée constituante) est intégralement conservée dans une valise «Archives», tandis que les nouveautés, programme législatif, application immédiate de certains éléments, revue de presse, documents officiels, interpellations, motions, etc... se développeront encore au fil des semaines. – *ibd*

Forte de 180 articles, la nouvelle Constitution garantit les libertés et les droits fondamentaux des individus, ainsi que leurs droits politiques, dont elle fixe l'étendue (élections, initiatives, référendums). Elle énonce des tâches publiques et définit les autorités politiques chargées de les exécuter. Elle pose enfin les règles du jeu politique en déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement des autorités (gouvernement, parlement, tribunaux), leur mode d'élection, leurs compétences et leurs relations.

L'ambition du constituant s'exprime d'emblée dans les buts et les principes: l'Etat a pour buts le bien commun et la cohésion cantonale, l'intégration harmonieuse de chacun au corps social, la préservation des bases physiques de la vie et la conservation durable des ressources naturelles, la sauvegarde des intérêts des générations futures. Il protège la dignité, les droits et les libertés des personnes, garantit l'ordre public, fait prévaloir la justice et la paix, veille à l'égalité - notamment entre les sexes. L'accent est mis sur la responsabilité indi-



PHOTOS JOËL CHRISTIN

La figure de Napoléon est apparue sur écran en rappel de son rôle dans la signature de l'Acte de médiation. Et c'est un enfant portant bicorne qui a remis aux autorités le texte de la nouvelle Constitution cantonale.

viduelle. Le service public (service au public, service du public), la diligence, la délégation de compétences et l'information au public sont autant de principes devant guider la manière dont l'Etat et les communes exercent leurs tâches.

Délai de 5 ans

La mise en vigueur d'une Constitution n'est pas une mince affaire. Une cinquantaine de lois doivent être créées ou modifiées! La nouvelle Constitution fixe un délai général de cinq ans.

Les droits fondamentaux font l'objet de nombreux articles, qui forment un véritable catalogue. Pour l'essentiel, les droits et libertés qui résultent du droit fédéral et du droit international ne sont pas modifiés. Notons toutefois quelques droits supplémentaires, ou étendus, tels la liberté de choisir une forme de vie en commun autre que le ma-

riage, la liberté de manifestation, le droit d'obtenir de l'information de la part des autorités, le droit d'obtenir une réponse à une pétition.

Tâches nouvelles

Au titre du rôle et des tâches de l'Etat et des communes, signalons, pêle-mêle, une assurance maternité cantonale, l'intégration des étrangers, l'ouverture sur la vie associative, l'aide humanitaire, l'intégration des personnes handicapées, l'aide à une formation professionnelle initiale quel que soit l'âge de l'intéressé, la médiation, une aide sociale en principe non remboursable, l'accueil préscolaire et parascolaire, l'aide au logement (notamment par la création d'un système d'aide personnalisée), la naturalisation gratuite et avec droit de recours, la création d'un organe de prospective, celle d'une commission de jeunes, l'introduction de

taxes incitatives. Ensuite, dans le domaine des droits politiques, il reviendra en règle générale à la loi de préciser leur exercice. Cela est vrai en particulier dans le domaine du droit de vote des personnes étrangères sur le plan communal. Mais certains aspects entrent directement en vigueur, comme par exemple la suppression du délai d'attente de trois mois avant de pouvoir exercer le droit de vote en matière cantonale et communale. Ou encore l'extension des droits populaires dans le domaine des concordats. Signalons encore un chapitre «participation à la vie publique», qui accorde une grande importance à la formation civique et à l'encouragement à l'exercice des droits politiques.

Adapter l'organisation

En ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des autorités, l'essentiel des innovations constitutionnelles appelleront des modifications importantes du droit actuellement en vigueur (LGC, LOCE, règles relatives à l'organisation judiciaire). Ces innovations portent notamment sur l'allongement des législatures

(de quatre à cinq ans), la réduction du nombre de députés (de 180 à 150), la mise en place d'une présidence du Conseil d'Etat, la constitutionnalisation du programme de législature, la mise en place d'une Conférence des affaires fédérales. Dans le domaine judiciaire, les innovations sont très importantes: réunion du TA et du TC, mise en place d'une Cour constitutionnelle. Ou encore la possibilité pour les juges d'exprimer des avis minoritaires dans les dispositifs de jugement.

Ensuite, dans le domaine des finances publiques, on relèvera deux nouveautés importantes également: l'installation d'une Cour des Comptes et la mise en place d'un mécanisme permettant l'assainissement des finances cantonales, qui prend appui sur l'établissement du budget, l'approbation des comptes et l'intervention éventuelle du corps électoral en cas de dépassements.

Vers des fusions

Pour les communes, la nouvelle Constitution prévoit des incitations financières aux fusions de communes et l'introduction du droit d'initiative au plan

communal. On ajoutera également, dans le prolongement des questions liées à l'organisation territoriale du canton, la diminution du nombre des districts (fourchette 8-12). Le délai maximal de dix ans prévu pour réaliser cette réduction est assez long, mais le Conseil d'Etat est d'ores et déjà acquis à l'idée d'examiner rapidement les questions de calendrier.

Enfin, le droit ecclésiastique: la Constitution place désormais l'Eglise protestante et l'Eglise catholique sur un même statut de droit public, accorde à la communauté israélite un statut d'intérêt public, statut auquel pourront prétendre d'autres communautés religieuses, chacune d'elles devant alors faire l'objet d'une loi spécifique.

Par son ambition à rénover, régénérer notre Canton et par les principes qu'elle fixe dans ce sens (l'ouverture à la société civile, à la personne et à l'extérieur, le service public, la dignité, la solidarité mais aussi la responsabilité individuelle, le souci de la qualité de vie de ceux qui nous succéderont), elle place très haut la barre d'une mise en œuvre réussie. – jfb-bv

Lectures:

Découvrir l'homme derrière le député de 1803

Mais qui étaient donc ces hommes qui un certain 14 avril 1803 se sont réunis pour la première séance du Grand Conseil vaudois? Ils étaient 180, choisis, pour la première fois, de façon démocratique (selon les critères de l'époque), par le peuple. Si la plupart sont tombés dans l'oubli, une poignée d'entre eux, à l'instar de Monod, Muret, Pidou ou Secretan, se rappellent à notre bon souvenir au détour d'une plaque de rue.

Afin de marquer à sa façon le bicentenaire du canton et rendre hommage à ses pères fondateurs, le Cercle vaudois de généalogie vient de faire paraître un ouvrage qui décortique le système électoral compliqué d'alors et présente les élus de 1803, 1808 et 1813. Notices biographiques, portraits et reproductions donnent vie et corps à des hommes, acteurs d'une époque charnière.

Le Grand Conseil vaudois, Notices biographiques des députés élus en 1803, 1808 et 1813.

Ouvrage collectif placé sous la direction de Pierre-Yves Favez, archiviste aux Archives cantonales, et Gilbert Marion, maître d'histoire au gymnase d'Yverdon. Cercle vaudois de généalogie, 235 p., illustrations, mars 2002. Prix: 40.- + frais de port. Commande au: 026 667 22 61 ou www.ancestres.ch

Histoire des constitutions à la lumière de l'histoire des idées

Nous ne sommes pas la seule génération privilégiée à avoir pu assister à l'élaboration du fondement des lois de l'Etat. Le canton de Vaud a connu pas moins de six constitutions au cours du XIX^e siècle. Retracer l'histoire des idées qui prévalaient aux différents moments de ces remodelages successifs a été l'objectif du rassemblement des 19 contributions publiées aujourd'hui. Une lecture qui permet de considérer le récent travail de l'Assemblée constituante avec un nouveau relief.

Les Constitutions vaudoises 1803-2003. Miroir des idées politiques.

Ouvrage collectif sous la direction d'Olivier Meuwly, avec la collaboration de Bernard Voutaz. Bibliothèque historique vaudoise, 440 p., illustrations, avril 2003. Prix: 57.- + frais de port. Commande au 021 320 38 31 ou dans toute bonne librairie.

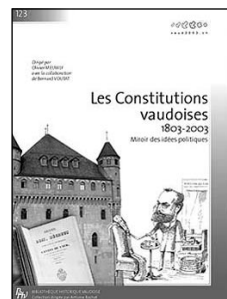
Spectacle à voir ou à revoir les 3 et 4 mai

L'entrée en vigueur, ce 14 avril, de la nouvelle Constitution acceptée par les Vaudois en septembre 2002, aura eu ses tambours et trompettes. Et pas des moindres puisqu'elles ont réuni en la Cathédrale de Lausanne, outre les principales autorités politiques, judiciaires et religieuses du canton, une délégation fédérale emmenée par le ministre Samuel Schmid et des représentants de bon nombre de cantons et de communes. Il faut



dire que le nouveau texte n'était pas seul pour susciter un tel apparat. Conjointe, la cérémonie officielle du Bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération lui a même valu les honneurs d'une délégation française et la présence de la princesse Alix Napoléon-Bonaparte. Aux discours a succédé le spectacle du Bicentenaire, musique et images d'archives remontant le temps avant un retour au présent par un long travelling routier en zones industrielles servant de fond à un texte qui aura suscité des avis relativement tranchés à la sortie.

Le spectacle (durée 35 minutes) est encore visible à l'Abbatiale de Payerne, samedi 3 et dimanche 4 mai, à 19h et à 20h30. Prix: 15 francs. Caisse à l'entrée ou location TicketCorner, tél. 0848 800 800.



Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.

DFIN Département des finances

Responsable administration et salaires pour le Service du personnel 100%

Mission: les activités du Service du personnel concernent l'ensemble de l'Administration Cantonale Vaudoise. En votre qualité de membre de la direction, vous vous verrez attribuer les responsabilités suivantes: assurer l'administration du personnel (traitement des salaires et des assurances sociales dans le respect des lois et des directives); assurer la relation avec la Caisse de compensation AVS; gérer l'évolution de la masse salariale et le suivi des effectifs de l'administration; maintenir le lien avec les offices administratifs décentralisés (UNI, Hospices, OPES); diriger une équipe de près de 15 personnes; participer à des projets dans votre domaine (politique salariale et informatique) (hors-classes).

Renseignements: M. Frédéric Daler, 021/316.19.02

Adresse: réf. 4156G, Service du personnel, M. Frédéric Daler, Caroline 4 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 05.05.03

Publié dans la FAO le 15.04.03

Adjoint-e B (Responsable de la section immobilière ou successorale) pour l'Administration cantonale des impôts 100%

Mission: diriger la section immobilière et successorale et assurer la bonne application de la loi cantonale concernant l'impôt sur les gains immobiliers (GI) ainsi que celle concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD). Veiller à une application uniforme et cohérente des directives fiscales du canton, en matière de taxation, perception et gestion des dossiers GI et LMSD. Veiller au développement des compétences et aptitudes des collaborateurs/trices et assurer l'élaboration et le suivi du programme de travail pour les collaborateurs du canton. Apporter un soutien technique dans les domaines GI et LMSD aux Offices d'impôt PP et PM. Collaborer avec les autres sections de l'ACI et être le/la répondant-e technique de son domaine d'activité pour les autres sections et divisions de l'Administration cantonale des impôts (cl. 27-30).

Renseignements: M. Pierre Dériaz, 021/316.21.09

Adresse: réf. 4141G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne

Publié dans la FAO le 01.04.03

Juriste ou Secrétaire juriste (Juriste fiscaliste) auprès de l'Administration cantonale des impôts, Division juridique et législative

Mission: au sein d'un équipe de quinze personnes, vous assurez la gestion de litiges relatifs à la taxation et à la perception de l'impôt et défendez la position de l'Administration devant les Tribunaux. Vous participez aux travaux législatifs en cours et donnez des avis juridiques sur des sujets variés, tant sur le plan externe qu'interne.

Renseignements: M. Frédéric Perraudin, 021/316.20.82

Adresse: réf. 4144G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 08.04.03

(3 postes) Contrôleur/euse d'impôt D, C, B ou A (Taxateur/trice fiscal-e) auprès du bureau de l'estimation des titres non cotés, Administration cantonale des impôts 50 et 100%

Mission: assurer le traitement des estimations des titres non cotés des personnes morales domiciliées sur le canton de Vaud et parfois à l'étranger. Participer au traitement du calcul de rendement de fonds de placement et produits dérivés. Collaborer à la taxation des dossiers de certains contribuables porteurs d'actions ou dans le cadre de successions et donations. Assurer la gestion administrative des dossiers ainsi que la mise à jour de la base de données en relation avec l'activité du poste (correspondance, informations, renseignements, accueil, téléphone, etc.) Assurer les relations avec les Offices d'impôt de district et les autres Administrations cantonales.

Renseignements: M. Jean-Yves Duperrut, 021/316.24.99

Adresse: réf. 4172G (50%), 4174G (100%) et 4175G(100%), Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8, CP 177 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 29.04.03

Contrôleur/euse d'impôt D, C, B ou A (Taxateur/trice fiscal-e) auprès de l'Office d'impôt des Personnes morales 100

Mission: contrôler les déclarations d'impôt des Personnes Morales, des Autres Personnes Morales (associations, fondations, etc) et les taxations d'office. Taxer en appliquant les dispositions légales en vigueur. Analyser et traiter les réclamations en 1ère instance. Collaborer à la taxation des dossiers de l'ensemble du canton et assurer les relations avec les contribuables et mandataires.

Renseignements: M. Gabriel Nicod, 021/316.20.63

Adresse: réf. 4173G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8, CP 177 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 29.04.03

Contrôleur/euse d'impôt D, C, B ou A (Taxateur/trice fiscal-e) auprès de l'Office d'impôt de Grandson 100%

Mission: contrôler les déclarations d'impôt des personnes physiques, salariées et indépendantes. Effectuer les taxations en appliquant les dispositions en vigueur (AVS, Impôt anticipé, Impôt fédéral direct, Impôt cantonal et communal). Analyser et traiter les réclamations en 1ère instance. Collaborer à la taxation des dossiers de l'ensemble du district. Assurer les relations avec les contribuables, au guichet ou par téléphone.

Renseignements: M. Jean Perillard, 024/557.71.51

Adresse: réf. 4164G, Administration cantonale des impôts, Mme Fabienne Marmillod, Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 29.04.03

Contrôleur/euse d'impôt D, C, B ou A (Taxateur/trice fiscal-e) auprès de l'Office d'impôt d'Orbe 100%

Mission: contrôler les déclarations d'impôt des personnes physiques, salariées et indépendantes. Effectuer les taxations en appliquant les dispositions en vigueur (AVS, Impôt anticipé, Impôt fédéral direct, Impôt cantonal et communal). Analyser et traiter les réclamations en 1ère instance. Collaborer à la taxation des dossiers de l'ensemble du district. Assurer les relations avec les contribuables, au guichet ou par téléphone.

Renseignements: M. Michel Gilabert, 024/442.89.08

Adresse: réf. 3970G, Administration cantonale des impôts, Mme Fabienne Marmillod, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 29.04.03

Premier/ère secrétaire A au Service du personnel 100%

Mission: analyser des situations spécifiques; contrôler et effectuer, de manière autonome, les mutations de salaire qui en résultent. Calculer le droit au salaire suite à des absences. Régler les questions administratives relatives à la Caisse de pensions (cl. 18-20).

Renseignements: M. Adrien Pletti, 021/316.19.47

Adresse: réf. 4151G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. Simon Méan, Caroline 4 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 09.05.03

Publié dans la FAO le 15.04.03

Secrétaire ou Employé-e d'administration au Registre foncier de Grandson-Yverdon 100%

Mission: effectuer tous travaux administratifs d'un registre foncier, au sein d'une petite équipe.

Renseignements: M. Claude Zellweger, 024/423.81.90

Adresse: réf. 4131G, Registre foncier, M. Claude Zellweger, Rue de Neuchâtel 1 – 140 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 29.04.03

Secrétaire pour l'Office d'impôt de Lausanne-Ville 100%

Mission: affecté-e au service de la Recette vous collaborerez à diverses activités dont, notamment: gestion de l'impôt foncier pour la commune de Lausanne, comptabilisations journalières (à la quinzaine et au mois) suivi des débiteurs, boucllements comptables annuels, gestion de la trésorerie pour la commune de Lausanne, traitement des remises d'impôt, etc (cl. 15-18).

Renseignements: M. Denis Augsburg, 021/316.23.20

Adresse: réf. 4161G, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 15.04.03

Secrétaire ou Employé-e d'administration pour le Registre foncier d'Aigle

50%

Mission: effectuer tous travaux administratifs d'un registre foncier, au sein d'une petite équipe.

Renseignements: M. Jean-Michel Wulliens, 024/466.26.79

Adresse: réf. 4155G, Registre foncier, M. Jean-Michel Wulliens, Place du Marché 1 – 1860 Aigle

Publié dans la FAO le 15.04.03

Employé-e d'administration au secrétariat de l'Office d'impôt de Lausanne-Ville

50% (à 80% dès l'automne)

Mission: vous collaborerez à diverses activités, soit : gestion des déclarations TS, gestion des informations, desserte téléphonique, correspondance du staff de taxation ainsi que diverses tâches administratives (cl. 10-12).

Renseignements: M. Denis Augsburg, 021/316.23.20

Adresse: réf. 4162G, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 15.04.03

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Secrétaire ou Employé-e principal-e d'administration au Service des automobiles et de la navigation

100%

Mission: assurer le support administratif du bureau des retraits des permis de conduire.

Renseignements: M. Luc Mouron, 021/316.89.10

Adresse: réf. 4159G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, CP – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 15.04.03

Surveillant chef d'atelier (Maître de sport) H/F aux Établissements de la plaine de l'Orbe

100%

Mission: proposer, organiser et animer des activités sportives s'inscrivant dans la ligne institutionnelle de l'établissement. Encadrer les personnes détenues participant aux activités du secteur. Encadrer et coordonner les intervenants sportifs (cl. 17-19).

Renseignements: M. Ugo Mora, 024/442.91.91

Adresse: réf. Établissements de la plaine de l'Orbe, Mme Catherine Martin – 1350 Orbe

Publié dans la FAO le 08.04.03

Employé-e de bureau qualifié-e ou Employé-e de bureau au Service des automobiles et de la navigation

100%

Mission: accueillir, orienter et servir la clientèle au guichet, par téléphone, fax et messagerie. Planifier et délivrer les rendez-vous d'inspections, saisir les données relatives aux rendez-vous et à la validation des inspections, vérifier le paiement des émoluments correspondants.

Renseignements: M. Franco Chevalley, 021/316.88.98

Adresse: réf. 4148G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, CP – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 08.04.03

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Directeur/trice du Musée cantonal de géologie

100%

Mission: assurer la conduite administrative et financière du musée. Diriger et coordonner les activités du musée en matière de gestion des collections de politique d'exposition, d'animation et de recherche (cl. 29-31).

Renseignements: Mme Brigitte Waridel, 021/316.33.00

Adresse: réf. 4147G, Service des affaires culturelles, Mme Brigitte Waridel, Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 09.05.03

Publié dans la FAO le 08.04.03

Premier/ère secrétaire B ou A (Responsable de la comptabilité) pour la Bibliothèque cantonale et universitaire

100%

Mission: organiser, superviser et tenir la comptabilité de l'ensemble de la Bibliothèque cantonale et universitaire (Dorigny & Rumine) et fournir les états et statistiques nécessaires à la direction et aux cadres.

Renseignements: Mme Marie-Christine Belet, 021/692.48.02

Adresse: réf. 4051G, Bibliothèque cantonale et universitaire, Mme Olga Farman – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 15.04.03

DINF

Département des infrastructures

Chef cantonnier (H/F) des routes cantonales pour le Voyer du 5e arrondissement, Moudon

100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl. 11-13).

Renseignements: M. Christophe Authier, 021/316.02.26

Adresse: réf. 4111G, Voyer du 5e arrondissement, M. Christophe Authier, Place de la Gare 7, CP 290 – 1510 Moudon

Publié dans la FAO le 08.04.03

Cantonnier/ère sous-chef-fe des routes cantonales pour le Voyer du 7e arrondissement, Payerne

100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl. 10-12).

Renseignements: M. Pierre Gavillet, 026/662.37.25

Adresse: réf. 4112G, Voyer du 7e arrondissement, M. Pierre Gavillet, Rue du Temple 6 – 1530 Payerne

Publié dans la FAO le 29.04.03

Ouvrier/ère principal-e A ou Ouvrier/ère qualifié-e pour le Centre principal d'entretien des routes nationales

100%

Mission: assurer, de manière indépendante, la conduite de véhicules et engins particuliers qui nécessitent des connaissances approfondies et une pratique spécifique, de manière à garantir l'engagement judicieux de ce matériel dans le cadre des transports divers et de l'entretien des routes. Assurer sur place la coordination des activités d'une équipe exécutant des travaux d'entretien courants ou urgents sur la route. L'ensemble des travaux sera effectué dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et des procédures de l'Assurance Qualité.

Renseignements: M. Louis-Daniel Martin, 021/316.76.00

Adresse: réf. 4171G, Centre principal d'entretien des routes nationales, M. Louis-Daniel Martin, La Blécherette – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 29.04.03

DEC

Département de l'économie

(8 à 10 postes) Conseillers ou Conseillères en personnel pour les Offices régionaux de placement du canton

100%

Mission: conseil, suivi et placement des demandeurs d'emploi dans le cadre défini par la loi sur l'assurance-chômage (cl. 15-25, à déterminer selon titres et expérience).

Renseignements: M. Bernard Rosset, 021/651.42.82

Adresse: réf. 4169G, Base Consultants, M. Bernard Rosset, Ch. du Devin 51 – 1012 Lausanne

Délai de postulation: 15.05.03

Publié dans la FAO le 29.04.03

Employé-e d'administration pour l'ORP d'Yverdon

100%

Mission: accueil, téléphones, travaux de réception, renseignements généraux aux usagers, tâches administratives et de soutien au travail de conseiller (cl. 10-12).

Renseignements: M. Gilbert Friedli, 024/424.69.00

Adresse: réf. 4166G, Office régional de placement, M. Gilbert Friedli, Rue des Pêcheurs 8 – 1400 Yverdon

Publié dans la FAO le 29.04.03

Employé-e d'administration pour l'ORP de Renens

100%

Mission: accueil, téléphones, travaux de réception, renseignements généraux aux usagers, tâches administratives et de soutien au travail de conseiller (cl. 10-12).

Renseignements: M. Ido Walther, 021/663.04.04

Adresse: réf. 4168G, Office régional de placement, M. Ido Walther, Rue de l'Industrie 19, CP 203 – 1020 Renens

Publié dans la FAO le 29.04.03

Employé-e d'administration pour l'ORP de Pully

50%

Mission: accueil, téléphones, travaux de réception, renseignements généraux aux usagers, tâches administratives et de soutien au travail de conseiller (cl. 10-12).

Renseignements: M. Jean Gudemann, 021/721.08.80

Adresse: réf. 4167G, Office régional de placement, M. Jean Gudemann, Av. de Lavaux 101 – 1009 Pully

Publié dans la FAO le 29.04.03

DSAS Département de la santé et de l'action sociale

Secrétaire général-e **100%**

Mission: le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a pour mission de concevoir et de mettre en oeuvre une politique sociale et sanitaire cohérente et adaptée aux besoins et aux moyens. Dans ce cadre, le Secrétariat général appuie la direction politique et administrative du département; il assume notamment des fonctions de coordination, d'information, de contrôle et de relais. Il collabore à la conception ainsi qu'à la mise en oeuvre de politiques communes ou coordonnées de l'Etat. Le Secrétaire général ou la Secrétaire générale a pour missions principales d'assumer la direction du Secrétariat général, soit conduire un état-major pluridisciplinaire et assurer un relais efficace pour les fonctions transversales. Il ou elle veille à créer et à maintenir des relations de qualité avec les services du département, les autorités cantonales, intercantionales ou de la Confédération et les interlocuteurs externes. Il ou elle assure la planification et la coordination générale des activités d'un département regroupant deux secteurs essentiels de l'Etat, avec une forte implication socio-économique (hors-classes).

Renseignements: M. Bernard Decrauzat, 021/316.50.02

Adresse: réf. 4157G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. Frédéric Daler, Casernes 4 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 02.05.03

Publié dans la FAO le 29.04.03

Chef-fe de projet informatique A (Responsable des développements) pour l'Unité informatique **100%**

Mission: assurer, d'une part la gestion et la coordination des activités du secteur Projets et Développement, d'autre part la conformité des développements aux besoins des utilisateurs depuis le cahier des charges jusqu'à réception du produit final par l'utilisateur; travail en collaboration avec les chefs de projets, les secteurs direction, exploitation et soutien de l'unité informatique du département, les Services utilisateurs et les partenaires dans le cadre méthodologique défini et selon les directives en vigueur (cl. 28-30).

Renseignements: M. René Waldvogel, 021/316.50.65

Adresse: réf. 4152G, Secrétariat général du DSAS, Mme Josiane Lometti, Casernes 2 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 15.04.03

Concepteur/trice en informatique (Intégrateur/trice d'application) pour l'Unité informatique, Secteur projets et développements **100%**

Mission: participer, sous la responsabilité d'un chef de projet, au choix des différents composants logiciels, en assurer l'assemblage, l'intégration et le paramétrage. Vous agirez dans le cadre de nouveaux projets et des actions de maintenance des applications existantes de notre plateforme de gestion. Vous devrez réaliser seule des développements spécifiques ou collaborer avec des développeurs de sociétés de services (cl. 23-26).

Renseignements: M. René Waldvogel, 021/316.50.65

Adresse: réf. 4153G, Secrétariat général du DSAS, Mme Josiane Lometti, Casernes 2 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 15.04.03

Concepteur/trice en informatique (Intégrateur/trice d'application) pour l'Unité informatique, Secteur projets et développements **100%**

Mission: participer, sous la responsabilité d'un chef de projet, au choix des différents composants logiciels, en assurer l'assemblage, l'intégration et le paramétrage. Vous agirez dans le cadre de nouveaux projets et des actions de maintenance des applications existantes de notre plateforme Datawarehouse. Vous devrez réaliser seule des développements spécifiques ou collaborer avec des développeurs de sociétés de services (cl. 23-26).

Renseignements: M. René Waldvogel, 021/316.50.65

Adresse: réf. 4154G, Secrétariat général du DSAS, Mme Josiane Lometti, Casernes 2 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 15.04.03

Chargé-e de recherche pour le Secrétariat général (durée d'un an, renouvelable pour un an) **80%**

Mission: la mission générale de l'unité «Développement de politique sociale» consiste, pour l'état-major départemental, à proposer des axes stratégiques dans le domaine de la politique sociale cantonale. La cellule système d'information et statistique assure en particulier: la production de la statistique départementale du domaine social; la participation à des études et recherches qualitatives et quantitatives, ponctuelles ou régulières, pour lesquelles le responsable de l'unité «Développement de politique sociale» a reçu un mandat du département (cl. 22-25).

Renseignements: M. Ueli Tecklenburg, 021/316.50.23

Adresse: réf. 4160G, Secrétariat général du DSAS, M. Ueli Tecklenburg, Casernes 2 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 07.05.03

Publié dans la FAO le 15.04.03

Assistant-e d'aumônerie pour le CHUV, Aumône interconfessionnelle, pour une durée déterminée (entre 12 et 24 mois) **40%**

Mission: prendre part au ministère de l'aumônerie en milieu hospitalier: dans l'accompagnement spirituel de patients et de soignants; dans une perspective interconfessionnelle et interdisciplinaire; dans un projet de formation à la pastorale de la santé.

Profil: être au bénéfice d'une formation théologique de base, avoir suivi un stage en éducation pastorale clinique (CPT) (classification selon formation). Disposer d'une expérience en relations humaines et en milieu hospitalier.

Renseignements: Mme Martine Roland, 021/314.50.35

Adresse: réf. VT/66, Office du personnel des Hospices/CHUV, Rue du Bugnon 21 – 1005 Lausanne

Cahier des charges disponible sur: www.hospvd.ch

(2 postes) Employé-e-s de secrétariat pour l'Organisme médico-social vaudois **50 à 60%**

Mission: rédiger et saisir courrier, tableaux et autres documents. Créer et/ou réactualiser les documents de référence dans le cadre des activités du service. Prendre des procès-verbaux. Tenir à jour listes et fichiers d'adresses. Assurer la réception téléphonique. Préparer et réaliser les envois en nombre. Gérer le stock de matériel. Classement et autres travaux généraux de secrétariat.

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Excellente orthographe, facilité de rédaction. Sens de la présentation, de l'organisation et du travail en équipe. Aisance dans les contacts, flexibilité. Maîtrise des outils informatiques sur PC. Connaissances des institutions vaudoises de l'école, de la santé et du social.

Renseignements: Mme C. Gaus, 021/623.36.74

Adresse: OMSV, Service du personnel, Av. de Provence 4 – 1014 Lausanne

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Professeur-e en Electronique de Puissance rattaché-e à la filière Génie Electrique Orientation Systèmes Energétiques, pour l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, Yverdon **100%**

Mission: intégré-e à l'Institut d'Energie et Systèmes Electriques (IESE), vous assurerez une double activité: d'une part vous participerez à l'enseignement de matières liées à l'électronique de puissance et conduirez des travaux de semestre et de diplômes; d'autre part vous participerez activement à la prospection et à la réalisation de projets de développement dans les domaines de l'électronique de puissance appliquée aux systèmes énergétiques (cl. 30-32+3%).

Renseignements: M. François Gaille, 024/423.22.97

Adresse: réf. 4176G, Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, Mme Fabienne Seuret, Rte de Cheseaux 1, Case postale – 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 29.04.03

Juriste (Secteurs Adoption et juridique) pour le Service de la protection de la jeunesse **100%**

Mission: 50% chef-fe du secteur Adoption: assurer l'exécution de la mission de ce secteur, en gérer le personnel; élaborer les procédures et veiller à leur application; conseiller la direction du service dans sa zone de compétences. 50% secteur juridique: garantir l'application des dispositions légales dans l'ensemble du service, appuyer la direction et les collaborateurs dans l'analyse et l'étude des questions juridiques; contrôler les mandats de protection de l'enfant confiés au Service de la protection de la jeunesse; collaborer à l'élaboration de tests légaux, avis de droit et directives; gérer les réponses juridiques du SPJ aux autorités administratives et judiciaires (cl. 24-28).

Renseignements: Mmes Patricia de Meyer, 021/316.53.95, et Catherine Schmidt, 021/316.53.88

Adresse: réf. 4134G, Service de la protection de la jeunesse, Mme Anne Corminboeuf, BAP – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 01.04.03

Chargé-e de recherche (analyste-statisticien H/F) pour la Direction générale de l'enseignement obligatoire **100%**

Mission: dans le cadre de l'unité évaluation/planification de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, collaborer à la conception d'un système d'information nécessaire à l'évaluation, au pilotage et à la régulation du système. Participer à l'élaboration d'un concept de gestion du flux des données et en garantir la qualité (cl. 22-25).

Renseignements: M. Pierre Jaccard, 021/316.32.12

Adresse: réf. 4132G, DGEO, M. Christian Cornamusaz, Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 09.05.03

Publié dans la FAO le 08.04.03

Maître-ss-e d'enseignement professionnel A ou B pour le Centre professionnel du Nord vaudois, site de Sainte-Croix **100%**

Mission: enseignement de la chimie, de la physique et des mathématiques aux apprenti-es, aux élèves de maturité professionnelle technique et aux technicien-es.

Renseignements: M. Marcel Jubin, 024/557.60.75

Adresse: réf. 4137G, CPNV, M. Roland Bachmann, Rue Roger-de Guimps 41, CP 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 01.04.03

Maître-ssse d'enseignement professionnel A ou B pour le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV), site de Sainte-Croix **100%**

Mission: enseignement : DAO (autocad), FAO (Gibbs) à des apprenti-es polymécanicien-ne-s et aux techniciens en construction mécanique, ainsi qu'un certain nombre de branches professionnelles liées au métier. Enseignant de pratique et de théorie. Affinité particulière pour l'utilisation des logiciels professionnels.

Renseignements: M. Marcel Jubin, 024/557.60.75

Adresse: réf. 4138G, CPNV, M. Roland Bachmann, Rue Roger-de Guimps 41, CP 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 01.04.03

Maître-ssse d'enseignement professionnel A, B ou C pour le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV), Yverdon-les-Bains **100%**

Mission: enseignement de la culture générale (langues et communication, droit et société) aux élèves des classes d'apprenti-es (CFC).

Renseignements: M. Jean-Paul Durussel, 024/423.67.77

Adresse: réf. 4140G, CPNV, M. Rémy Tacheron, Rue Roger-de Guimps 41, CP 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 01.04.03

Maître-ssse d'enseignement professionnel C ou D pour l'Ecole technique de la Vallée de Joux **100%**

Mission: Enseignement des branches pratiques et théories d'atelier à une classe d'apprentis horlogers praticiens à 3 niveaux, de la 1ère à la 3e année.

Renseignements: M. Lucien Bachelard, 021/845.22.00

Adresse: réf. 4150G, Ecole technique de la Vallée de Joux, M. Lucien Bachelard – 1347 Le Sentier

Délai de postulation: 09.05.03

Publié dans la FAO le 08.04.03

Maître-ssse d'enseignement professionnel C ou C en formation pour le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV), Yverdon-les-Bains

Mission: enseignement des branches pratiques (classes d'automaticiens, niveau CFC) : travaux électriques (connectique, câblage, schémas et mesures); travaux de mécanique à l'établi et sur petites machines; inculquer le respect des compétences professionnelles globales; suivi pédagogique des élèves. Enseignement des branches théoriques (de 1 à 5 périodes hebdomadaires aux mêmes classes) : méthodologie de travail; électricité; dessin et schéma; matériel électrique; commandes électriques. Les branches à enseigner sont en relation avec le travail dans les ateliers et peuvent être différentes d'une année à l'autre.

Renseignements: M. Pierre Erbeau, 024/423.67.77

Adresse: réf. 4139G, CPNV, M. Roland Bachmann, Rue Roger-de Guimps 41, CP 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 01.04.03

Maître-ssse d'enseignement professionnel A ou B (branches commerciales) pour l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne **100%**

Mission: enseignement des techniques quantitatives de gestion, droit, économie d'entreprise, économie politique, informatique de gestion aux élèves de classes d'apprenti-es CFC et MPC.

Renseignements: Mme Geneviève Nanchen, 021/316.95.18

Adresse: réf. 4135G, EPCL, M. Guy Curtet, Prairie 11 – 1007 Lausanne

Délai de postulation: 09.05.03

Publié dans la FAO le 01.04.03

Maître-ssse d'enseignement professionnel B (section commerciale) pour le Centre d'enseignement professionnel de Vevey **100%**

Mission: enseignement (Correspondance, Tableur, Création et Présentation de dossiers) aux apprentis employé-es de commerce (cl. 23-26).

Renseignements: M. Didier Vonlanthen, 021/923.14.00

Adresse: réf. 4165G, Centre d'enseignement professionnel, M. Michel Berney, Av. Nestlé 1 – 1800 Vevey

Publié dans la FAO le 15.04.03

Maître-ssse d'enseignement professionnel C ou E au Centre d'orientation et de formation professionnelle «Les Prés-de-Valmont» (COFOP) **20%**

Mission: participation à la formation (nettoyage d'immeubles) de plusieurs jeunes en difficulté.

Renseignements: M. Bernard Capt, 021/652.40.51

Adresse: réf. 4136G, COFOP, M. Gérald Lugin, Av. de Valmont 24 – 1010 Lausanne

Publié dans la FAO le 01.04.03

Assistant-e social-e A pour le Service de la protection de la jeunesse **100%**

Mission: Dans le cadre de notre mission de protection de la jeunesse en général, et du placement d'enfants mineurs dans des familles d'accueil en particulier: rechercher et recruter de nouvelles familles d'accueil; effectuer les enquêtes, entretiens, rapports et propositions; soutenir les familles d'accueil dans leur mission, régler les questions administratives; surveiller et évaluer périodiquement les familles d'accueil. Traiter le travail administratif lié aux dossiers suivis: rédaction, correspondance, classement, garanties financières, traitement informatique des données. Participer aux colloques, interventions, supervisions et formations (cl. 19-21).

Renseignements: Mme Catherine Schmidt, 021/316.53.88

Adresse: réf. 4158G, Service de la protection de la jeunesse, Mme Anne Corminboeuf, BAP – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 15.04.03

Assistant-e social-e B ou A pour le Service de la protection de la jeunesse, Centre social régional d'Orbe **50%**

Mission: appui social aux familles et enfants en difficulté (mauvais traitements, négligences, difficultés éducatives, évaluation sociale) ou en situation de crise; exercice de mandats judiciaires dans la protection des mineurs à la demande des autorités judiciaires, civiles et pénales; mise en oeuvre de placements de mineurs, avec l'accord des parents ou le mandat des autorités judiciaires; exercice de la fonction au sein d'une équipe de protection de la jeunesse, en collaboration avec le réseau régional dans le domaine de l'enfance.

Renseignements: M. Eric Paulus, 021/316.53.10

Adresse: réf. 4146G, Service de la protection de la jeunesse, Mme Anne Corminboeuf, BAP – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 08.04.03

Laborantin-e spécialisé-e ou Laborantin-e principal-e (Laborantin-e en biologie) à l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne **50%**

Mission: contribution à l'effort de recherche sur les microorganismes mutualistes. Organisation et maintien du laboratoire de microbiologie/travaux stériles et salle de culture de l'Institut d'écologie (botanique). Utilisation des protocoles pour la recherche sur la diversité génétique des champignons. Maintien de la collection de champignons. Encadrement des diplômants et assistants au laboratoire.

Renseignements: M. Ian Sanders, 021/692.42.61

Adresse: réf. 4180G, Unil, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 29.04.03

OJV **Ordre judiciaire vaudois**

Employé-e d'administration ou Premier/ère employé-e d'administration auprès des Justices de paix des districts d'Yverdon, Echallens et Grandson, Yverdon-les-Bains **50%**

Mission: collaborer aux travaux du greffe de l'office dans le processus judiciaire et administratif.

Renseignements: M. Gilbert Grin, 024/557.65.48

Adresse: réf. 4163G, Justice de paix des districts d'Yverdon, Echallens et Grandson, Mme Sandrine Bornet, Rue du Pré 2 – 1400 Yverdon

Publié dans la FAO le 15.04.03

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM **Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité**

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)



Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes

DINF

Département des infrastructures

Améliorations techniques du Montreux Oberland bernois

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 6,98 millions de francs pour financer diverses améliorations techniques du MOB visant à sécuriser son exploitation : rénovation de certains tronçons de voies, construction de filets de protection contre les chutes de pierres, renouvellement de lignes de contact, création d'une nouvelle installation de lavage à Montreux et allongement des voies de croisement. D'un montant total de CHF 20'956'000.-, ces travaux seront financés par la Confédération et les cantons riverains. Les communes du bassin Riviera - Pays-d'Enhaut participeront aux charges annuelles de ces rénovations.

Vincent Krayenbühl, chef du Service des transports, 021 316 73 70

Plans sectoriels rail/transports publics et routes: réponse à la Confédération

Le Conseil d'Etat a répondu à la consultation du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication sur les projets de plans sectoriels rail/transports publics et routes. Il estime que les conditions-cadres pour la mise en oeuvre et l'application des deux plans ne sont pas encore suffisamment fixées. En effet, ces documents font référence à de nombreux projets importants qui ne sont pas encore arrivés à maturité: réforme des chemins de fer 2, initiative Avanti et contre-projet du Conseil fédéral, nouvelle péréquation financière, Rail 2000 2ème étape. En outre, le Conseil d'Etat propose de procéder à une harmonisation du contenu et d'établir un seul plan sectoriel de la mobilité qui devrait inclure tous les modes de mobilité.

Dominique Zanghi, Service de l'aménagement du territoire, 021 316 74 53

Marchés publics: mise en consultation de la révision de la législation

Le Conseil d'Etat a autorisé le Département des infrastructures à mettre en consultation un projet complet de révision de la législation sur les marchés publics comprenant l'accord intercantonal, la loi vaudoise et son règlement d'application. La révision de ces textes est rendue nécessaire par l'entrée en vigueur, le 1er juin 2002, de l'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne. Ouverture des marchés des communes aux soumissionnaires européens, changement des seuils, introduction de la procédure sur invitation figurent parmi les principales modifications.

Pierre Imhof, secrétaire général, 021 316 70 03

DEC

Département de l'économie

Relations du Canton avec l'entreprise Swisscom

En réponse à l'interpellation du député Jean-Michel Favez sur les relations qu'entretient le Canton avec Swisscom – en ce qui concerne notamment la suppression d'emplois annoncée – le Conseil d'Etat précise que le Département de l'économie a été préalablement informé de la décision de restructuration de Swisscom et que des chiffres précis lui ont été communiqués. Le département a porté une attention toute particulière au plan social proposé (2 milliards), qui peut être considéré comme une exception par rapport à la pratique en ce domaine. Compte tenu de ce plan, aucun collaborateur de Swisscom n'émargera à l'assurance-chômage. Par ailleurs, à la question de savoir si le Conseil d'Etat envisageait un changement dans ses rapports avec l'entreprise, l'Exécutif précise qu'il n'entend pas modifier ses relations commerciales avec Swisscom.

Pierre Fellay, collaborateur personnel de la conseillère d'Etat, 021 316 60 07

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Protection de la Venoge: lancement d'une première étape

Il y a treize ans, le peuple vaudois se prononçait en faveur d'une protection particulière de la Venoge. Depuis lors, les services de l'Etat y ont travaillé en élaborant un Plan de protection et en réalisant les mesures les plus légères et supportables financièrement. Le Conseil d'Etat présente aujourd'hui un plan d'action pour les quatre prochaines années, comportant quelques mesures urgentes et un ouvrage-pilote. Il s'agit de la première phase d'un programme complet à réaliser en 20 ans.

Jean-Claude Mermoud, chef du DSE, 021 316 45 00; Cornelis Neet, chef du service des forêts, de la faune et de la nature, 021 316 61 64.

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Nouveau directeur pour l'établissement primaire et secondaire de Penthaz

Le Conseil d'Etat a procédé à la désignation de M. Pierre Déjardin en qualité de directeur de l'établissement primaire et secondaire à deux divisions de Penthaz. Détenteur du brevet vaudois pour l'enseignement primaire et du brevet d'aptitude pour l'enseignement secondaire, M. Déjardin exerce actuellement au sein du même établissement. Il est âgé de 45 ans. Son entrée en fonction est prévue au 1er mai 2003.

John Christin, chef de l'Office du personnel enseignant, 021 316 32 03

Nouveau directeur pour l'établissement primaire et secondaire de Gimel

Le Conseil d'Etat a procédé à la désignation de M. Michel Brélaz en qualité de directeur de l'établissement primaire et secondaire à deux divisions de Gimel. M. Brélaz est actuellement doyen secondaire et chargé de la direction du même établissement. Agé de 45 ans, il est détenteur du brevet vaudois d'aptitude à l'enseignement primaire et secondaire. Son entrée en fonction est prévue au 1er mai 2003.

John Christin, chef de l'Office du personnel enseignant, 021 316 32 03

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Clause du besoin: le Conseil d'Etat applique le gel des admissions avec pondération

Le gel, décidé par le Conseil fédéral, des admissions des nouveaux fournisseurs de prestations pratiquant à la charge de l'assurance maladie obligatoire ne s'appliquera qu'aux médecins dans le canton de Vaud, comme dans la grande majorité des cantons suisses. Le Conseil d'Etat vaudois a adopté un arrêté d'application en ce sens, qui entre immédiatement en vigueur.

Charles-Louis Rochat, chef du DSAS, 021 316 50 06

Bernard Decrauzat et Pascal Rubin à la direction générale des Hospices-CHUV

Le Conseil d'Etat a fait appel à Bernard Decrauzat, actuel secrétaire général du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), pour le poste de directeur général des Hospices-CHUV. Il sera secondé par un directeur général adjoint en la personne de Pascal Rubin, actuel directeur de l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande, à Lausanne. La nouvelle équipe prendra ses fonctions le 1er septembre 2003.

Charles-Louis Rochat, chef du DSAS, 021 316 50 06

Audits de trois CSR: le coût des mandats doit être revu à la baisse

Suite au refus de la Commission des finances du Grand Conseil d'accorder un crédit supplémentaire pour couvrir les coûts des audits au sein de trois centres sociaux régionaux, le Conseil d'Etat n'a pas modifié sa décision quant aux principes et aux modalités de ces audits. Il en suspend la mise en oeuvre, en demandant au CCF d'en réétudier le coût afin de le réduire.

Charles-Louis Rochat, chef du DSAS, 021 316 50 01

Oui au projet de révision de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

Le Conseil d'Etat a répondu favorablement à l'ensemble du projet de loi en consultation. Il salue notamment le maintien de la réparation pour tort moral prévoyant un plafonnement, ainsi qu'une participation de la Confédération à raison de 35% des coûts totaux. Ce soutien renforcé se justifie pleinement du fait que les compétences décisionnelles rattachées à la LAVI sont du seul ressort de la Confédération, les cantons n'étant en la matière qu'autorité d'exécution.

Anne Lemaire, adjointe au Service de prévoyance et d'aide sociales, 021 313 44 31

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Requérants «vaudois»: le Conseil d'Etat vise la régularisation ou l'aide au retour

Le Conseil d'Etat a décidé de régler la situation des requérants dits «vaudois» (déboutés par la procédure fédérale mais dont le renvoi n'a pas été exécuté par le canton pour des raisons humanitaires). En application de la circulaire du 21 décembre 2001, le canton a soumis plus de 500 cas à un réexamen par l'Office fédéral des réfugiés (ODR). Il a ainsi obtenu une admission provisoire pour 118 personnes. En revanche, il a décidé d'exécuter les renvois pour quelque 300 autres personnes, qui n'ont plus aucune chance de voir l'autorité fédérale, seule compétente, régulariser leur situation. Pour les aider à prendre un nouveau départ dans leur pays d'origine, il met sur pied un programme ponctuel d'incitation au retour.

Pierre Chiffelle, Chef du Département des institutions et des relations extérieures, 021 316 40 04; Chantal Tauxe, déléguée à la communication, 021 316 41 51.

Centre de formation de la FAREAS à Ecublens

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation Jean-Jacques Ambresin relative au risque de fermeture du centre de formation de la FAREAS à Ecublens. Il constate qu'en dépit de l'absence de financement cantonal pour le développement de programmes d'occupation et de formation à l'adresse des requérants d'asile, le fonctionnement durable du Centre de formation d'Ecublens peut être assuré par le seul financement fédéral.

La FAREAS a notamment procédé à un redimensionnement de l'offre de formation afin d'assurer la viabilité financière du Centre.

Ettore Ricci, Service de la population, Coordination Asile, 021 316 52 55

Aide à la création artistique

Le Conseil d'Etat a décidé de consacrer un montant de 260'500 francs en faveur de 51 des 84 projets ponctuels de création et d'animation artistiques qui lui ont été soumis durant le 1er trimestre 2003. Il s'agit de 12 projets dans le domaine musical, 12 en matière de beaux-arts, 14 en littérature et 13 pour des projets polymorphes.

Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, 021 316 33 00 – Henry Rosset, adjoint du chef de service, tél. 021 316 33 03

DFIN

Département des finances

Initiative cantonale pour le versement des deux tiers de l'or de la BNS aux cantons

Dans sa réponse aux interventions respectives des députés Francis Thévoz et Jean-Pierre Tronchet, le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil un projet d'initiative cantonale sur le plan fédéral demandant la redistribution aux cantons des deux tiers du capital relatif aux 1'300 tonnes des réserves d'or excédentaires de la BNS, selon les règles constitutionnelles. Cette manne représenterait environ un milliard de francs pour l'Etat de Vaud. D'autres cantons dont Obwald et Soleure se sont d'ores et déjà lancés dans une démarche semblable. Selon la législation vaudoise, il est du ressort du Grand Conseil d'entreprendre une telle démarche. L'Assemblée fédérale est tenue ensuite d'examiner toute initiative cantonale et de prendre une résolution formelle à son sujet. En revanche, elle n'a pas l'obligation d'y donner suite ni de consulter forcément le peuple.

Pascal Broulis, chef du Département des finances 021 316 20 01; Francis Randin, chef du Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI), 021 316 25 50

Oui au principe d'une harmonisation fédérale des registres des habitants

Un projet de loi mis en consultation par le Conseil fédéral vise une meilleure utilisation des données administratives existantes pour la production statistique, tout en déchargeant les personnes interrogées. Les registres des habitants demeurent de compétence cantonale mais la loi fédérale imposera un contenu minimum avec des standards communs. Tout en approuvant les intentions de ce projet, le Conseil d'Etat estime qu'il doit être amendé pour deux raisons: d'abord, son financement ne lui paraît pas réaliste ni équitable pour les cantons et les communes; ensuite, le canton ne juge pas suffisantes les garanties de disposer en retour de toutes les informations le concernant.

Jacques Menthonnex, Service de recherche et d'information statistiques, 021 316 29 68

L'Etat planifie l'économie de 10 millions demandée par le Parlement

Lors de l'étude du budget 2003, le Grand Conseil a voté un amendement du député François Marthaler qui prévoyait une économie de 10 millions de francs sur les dépenses relatives à 21 rubriques du groupe budgétaire «Biens, services et marchandises».

Le Conseil d'Etat a procédé à la répartition du montant total entre les différents départements, le Tribunal cantonal et le Tribunal administratif. Cette répartition se traduit de la manière suivante:

Départements	Economies à réaliser
DSE	1 553 300 francs
DFJ	2 856 800 francs
DIRE	2 097 900 francs
TC	168 600 francs
TA	5300 francs
DSAS	97 900 francs
DEC	711 100 francs
DINF	755 500 francs
DFIN	1 753 600 francs
Total	10 000 000 francs

Il est prévu que les réductions budgétaires soient opérées proportionnellement à chacune des 21 rubriques concernées. Mais chaque Département peut, s'il le souhaite, proposer une répartition différente entre ses unités budgétaires à l'intérieur d'une même rubrique, en respectant le montant fixé. Les répartitions définitives pour les départements seront connues à fin mai.

Pour rappel, les économies relèvent notamment des frais d'imprimés et de fournitures de bureau, de l'achat et de l'entretien de mobilier, d'équipements de bureau, de machines et de matériel d'exploitation, de l'achat de consommables divers, de l'achat de collections, de l'entretien de matériel informatique, de l'entretien de la signalisation, de l'entretien des parcs, des frais de représentation ou d'organisation de congrès, des frais d'élimination des déchets, ou encore de la consommation d'eau, de gaz et d'électricité.

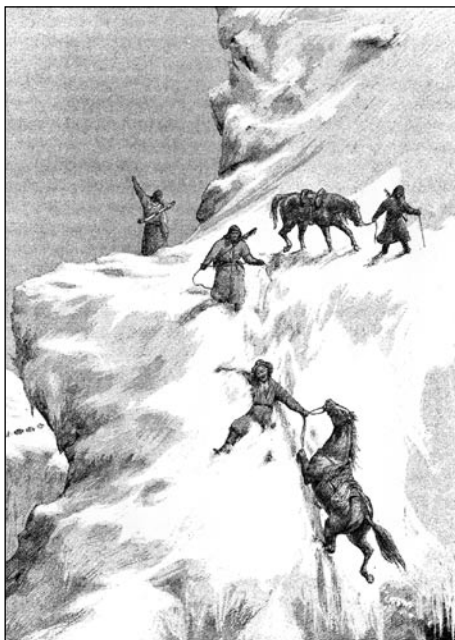
La Haute-Asie du temps des explorateurs

Le désert de sable du Takla Makan, les hauts plateaux tibétains, le Pamir, le Karakorum ou encore le Kashmir. La Haute-Asie a toujours fait rêver les explorateurs occidentaux. Une épopée (1820-1940) à revivre grâce à une exposition montée par le Musée cantonal de géologie.



L'explorateur vaudois Jules Jacot-Guillarmod (à gauche) dont les photographies prises dans l'Himalaya entre 1902 et 1905 constituent l'un des témoignages de l'exposition.

Photographies, cartes, récits, dessins et aquarelles racontent une époque où scientifiques et voyageurs occidentaux partaient à la découverte de contrées aussi méconnues que mythiques. Parmi elles la Haute-Asie. A partir de 1820, de véritables caravanes de scientifiques chargées de réunir des informations cartographiques, géographiques, géologiques ou botaniques se lancent à son assaut. Une véritable aventure puisqu'il s'agissait de vaincre non seulement le climat, des conditions de routes éprouvantes, l'isolement de ces régions fermées mais aussi les embuscades des brigands et les périls inhérents à toute expédition en montagne.



Chute du guide de Gabriel Bonvalot au Pamir, en 1892. Une expédition à laquelle a pris part le prince Henri d'Orléans.

L'exposition montée par le Musée de géologie, avec ses images, ses objets ou ses carnets de notes, invite à revivre des expéditions organisées entre 1820 et 1940. Une épopée qui débute avec les récits et illustrations de Victor Jacquemont, ami de Stendhal. Nombre de personnalités de l'époque iront se frotter à la Haute-Asie dont le prince Henri d'Orléans, le duc des Abruzzes ou le célèbre explorateur suédois Sven Hedin.

Augusto Gansser, un témoin encore vivant

L'exposition se termine avec les photographies prises dans l'Himalaya entre 1902 et 1905 par le Vaudois Jules Jacot-Guillarmod et avec celles des géologues suisses Arnold Heim et Augusto Gansser, qui ont organisé une expédition en 1936 en Himalaya central et au Tibet. Pays qu'ils ont visité incognito, déguisés en moines. Augusto Gansser vit aujourd'hui au Tessin. Le géologue Rudolphe Wyss et le photographe Walther Bosshard sont deux autres aventuriers suisses qui ont pris part à l'une ou l'autre des expéditions, et dont on retrouve les témoignages avec ceux de leurs compagnons dans un ouvrage édité à l'occasion de cette exposition: *La Haute-Asie telle qu'ils l'ont vue. Explorateurs et scientifiques de 1820 à 1940* (Ed. Olizane, 152 p., 49.-).....- com/AG

«La Haute-Asie telle qu'ils l'ont vue. Explorateurs et géologues, 1820-1940». Une exposition du Musée cantonal de Géologie à l'Espace Arlaud, pl. de la Riponne 2bis, Lausanne. **Visites guidées:** sur rendez-vous (tél.: 021 692 44 70) les mercredis 7 mai, 4, 11, 18 et 25 juin, à 17h. Mercredi-vendredi: 12h à 18h, samedi-dim.: 11h à 17h. www.sst.unil.ch/musee. Jusqu'au 27 juillet.

Expositions

Cabinet cantonal des Estampes, Vevey. *Atelier Raynald Métraux. Impression et édition d'estampes contemporaines.* Une exposition qui relate l'activité de l'atelier Métraux, ouvert à Lausanne en 1991. Lithographe, imprimeur et éditeur engagé dans le domaine de l'estampe contemporaine. **Visite guidée et démonstration:** mardi 13 mai, à 20h. **Portes ouvertes de l'atelier Métraux:** tous les vendredis de 14h à 19h, Côtes-de-Montbenon 6, Lausanne. Mar.-dim.: 11h à 17h30. Jusqu'au 1^{er} juin.

EPFL, Ecublens. *Installation musicale et picturale* par Claudia Renna, peintre, et André Décosterd. Des toiles racontent l'espace d'exposition de l'EPFL, ses usagers, ses passants et son architecture tandis que bruits, voix et échos offrent un contrepoint. Bâtiment BFSH2, rez ouest, à côté de la cafétéria. Jusqu'au 21 juin.

Espace Arlaud, Lausanne. *Les animaux du 6e jour. Les animaux dans la Bible et l'Orient Ancien.* S'appuyant sur plus de 100 objets provenant d'Egypte, de Mésopotamie et du Proche Orient, ainsi que sur 80 animaux naturalisés (son et lumière), l'exposition répond à une foule de questions telles: pourquoi les Hébreux donnaient-ils des noms d'animaux à leurs enfants à l'instar de Jonas, Yaël ou Rachel? Comment cerfs, ours, hippopotames et crocodiles ont-ils pu se côtoyer au pays d'Israël? Mer.-vend.: 12h à 18h, sam.-dim.: 11h à 17h. Jusqu'au 10 août.

Musée militaire vaudois, Morges. *Les Vaudois de Napoléon.* Exposition montée dans le cadre du Bicentenaire du canton et consacrée aux quelque 3000 soldats vaudois qui participèrent à l'épopée napoléonienne. Mardi-vend.: 10h-12h et 13h30-17h; sam.-dim.: 13h30-17h. Jusqu'au 14 décembre.

Musique

Weinen, Klagen, Sorgen, Zagen, de Jean Sébastien Bach, par l'ensemble vocal *De-Musica*, sous la direction de Marc Bochud. Vivre un temps de méditation et se laisser porter par une cantate. Dimanche 11 mai, à 18h, à l'église de Villamont, Lausanne.

Stage

S'initier à la scène avec le Théâtre pour enfants de Lausanne (TPEL). Le TPEL organise un stage de quatre jours ouvert aux enfants âgés de 7 à 13 ans, du mercredi 28 mai (fin d'après-midi) au dimanche 1^{er} juin. Présentation des spectacles réalisés avec les enfants à 14h30, le 1^{er} juin. Infos et inscription: 021 648 22 61.